

Rueil-Malmaison, Marseille, le 10 mai 2011

## **Communiqué de presse**

### **La Fondation VINCI pour la Cité, lauréate de l'Oscar Admical du mécénat d'entreprise 2011**

La Fondation VINCI pour la Cité a remporté l'Oscar du mécénat d'entreprise à l'occasion des 20èmes Assises internationales du mécénat d'entreprise organisées par Admical à Marseille. Ce prix, ex-æquo avec la Fondation Schneider Electric, récompense les entreprises mécènes pour leurs actions particulièrement exemplaires en faveur de l'intérêt général.

La Fondation VINCI pour la Cité est née en 2002 de la volonté de VINCI, premier groupe mondial de concessions et de construction, d'être un partenaire durable de la vie de la Cité et de conjuguer ainsi réussite économique et projet humain. Elle soutient et contribue aux initiatives des hommes et des femmes, pour lesquels VINCI bâtit et gère de nombreux ouvrages et équipements d'utilité publique, selon deux priorités: l'accès à l'emploi et le « vivre ensemble ».

#### **Agir contre toutes formes d'exclusion**

La Fondation a pour but d'agir contre toutes formes d'exclusion : accompagner vers l'emploi ceux qui en sont exclus (insertion par le travail, formation et qualification de base, aide à la mobilité vers l'emploi) et développer la solidarité dans la Cité (aide à la réinsertion sociale, éducation à la citoyenneté des jeunes, accès au logement).

#### **Un soutien humain et financier**

Trait d'union entre les compétences des collaborateurs VINCI et les acteurs à vocation sociale qui innovent dans leur secteur, l'aide apportée par la Fondation est systématiquement double : un apport de subvention visant à aider l'investissement pour une nouvelle activité, un développement, une innovation (l'enveloppe des subventions versées dépasse les 14 millions d'euros depuis 2002 soit 17 000 € en moyenne pour financer des investissements); et un soutien humain inscrit dans la durée pour apporter les compétences des collaborateurs VINCI, et ainsi contribuer à professionnaliser les acteurs à vocation sociale (plus de 1 000 parrainages).

La Fondation VINCI a ainsi soutenu 920 projets depuis sa création, en France principalement et dans quelques autres pays. Plus d'un millier de parrainages ont été mis en place permettant des apports d'expertises très variées sur des besoins concrets et dans la durée.

#### **Innovation sociale et pérennité**

La Fondation VINCI privilégie les actions innovantes, afin d'encourager le test à petite échelle et la validation de nouvelles formes de lutte contre l'exclusion, à des périodes de démarrage des projets où les partenaires financiers sont rares. Pour ce faire, elle repère les bonnes pratiques en matière de conduite de projets et de parrainage.

La Fondation VINCI soutient des actions inscrites dans la durée, privilégiant la création de mécanismes pérennes de réinsertion sociale ou professionnelle, qui pourront bénéficier à de nombreuses personnes exclues.

#### **Ancrée dans les territoires, partout dans le monde**

Avec les collaborateurs du groupe VINCI, la Fondation développe des actions concrètes, visant des résultats durables. Elle encourage ainsi des initiatives locales, là où le Groupe est présent. Afin de s'adapter aux divers contextes, elle accompagne la création de fondations "petites sœurs" : une réalité aujourd'hui en République tchèque et en Allemagne, demain dans d'autres pays.

*Contact presse :*  
*Maxence Naouri*  
*Tel.: +33(0)1 47 16 31 82*  
[maxence.naouri@vinci.com](mailto:maxence.naouri@vinci.com)